



ZONE DE DISTRIBUTION : PAYS THOUARSAIS

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité microbiologique. Elle présente cependant des concentrations en chlorothalonil R471811 (produit de dégradation d'un fongicide) élevées, qui emportent dégradation de l'indicateur global de qualité. Ces concentrations si elles ont dépassées la limite de qualité fixée à 0,1 microgramme/l jusqu'au mois d'avril (avis de l'ANSES déclassant ce métabolite en non pertinent), n'ont pour autant jamais atteint des valeurs impliquant une restriction d'usage. La valeur indicative de 0,9 microgramme/l étant par ailleurs dépassée, des actions correctives doivent être mises en œuvre. Un suivi renforcé est mis en place dans cette attente. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres physico-chimiques. L'eau distribuée peut donc être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BANDOUILLE_K, L'ISLE_C, LES GRANDS CHAMPS F2, LES GRANDS CHAMPS F3, LES GRANDS CHAMPS F5, LES LUTINEAUX F1, LES LUTINEAUX F3, LES LUTINEAUX F4, LIGAINÉ 1, LIGAINÉ 2, RIVET_H. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 25586 personnes sur 16 communes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT DES EAUX DU VAL DU THOUET ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT DES EAUX DU VAL DU THOUET » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **67**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **67**
Valeur moyenne : **42 mg/L**
Valeur maxi : **49 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**
Conformité : **40 %**
Nombre de substances recherchées : **237**
Valeur maxi : **3 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **0,175 mg/L**
Valeur maxi : **0,2 mg/L**

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **67**
Valeur maxi : **0,71 NFU**

Quelques conseils



PLOMB
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



ADOUCCISSEUR
Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



ABSENCE
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



CHLORE
Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **14**
Valeur moyenne : **21 °f**
Valeur maxi : **23 °f**

Édité le 16/04/2025

UDI 079000213

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.